

DOSSIER D'INSCRIPTION

Lycée des métiers de l'architecture métallique et des matériaux de synthèse
BP : 20509, 2, rue du lycée, 97441 Saint Suzanne,
Tel : 0262.980.519 FAX : 0262.980.645

Section d'Enseignement Professionnel (SEP)

Identité de l'élève

NOM (en majuscules) :

Prénom (dans l'ordre l'état civil) :

Sexe : Masculin Féminin Né (e) le :

Commune et département de naissance :

Nationalité :

Coordonnées de l'élève (obligatoire pour les informations élèves et les examens)

Gsm : Mail :

Établissement de l'année scolaire précédente :

Classe de l'année précédente :

Renseignements concernant la famille

A/ Responsable légal 1et financier :

NOM (en majuscules) : Prénom :

Lien de parenté : Père Mère Tuteur / ASE (enfant placé)

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Travail

Mail : Profession :

J' autorise l'établissement à communiquer mes coordonnées

Fratrie dans l'établissement : OUI NON

Nom / Prénom : Classe

B/ Responsable légal 2

NOM (en majuscules) : Prénom :

Lien de parenté : Père Mère Tuteur / ASE (enfant placé)

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Travail

Mail : Profession :

J' autorise l'établissement à communiquer mes coordonnées

C/ Tuteur / ASE (enfant placé) (Transmettre obligatoirement les justificatifs au lycée)

NOM (en majuscules) : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Travail

Mail : Profession :

J' autorise l'établissement à communiquer mes coordonnées

Enfant placé depuis (Date) :

Scolarité de l'élève pour la nouvelle rentrée

Demande d'inscription en : (Cocher les cases correspondantes)

(Attention : pour les entrants CAP et 1ere Bac Pro vérifier votre notification d'affectation pour la formation)

■ **CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) :**

1ère année

2ème année

- Ferronnerie d'art (C FER)
- Menuiserie Aluminium Verre (C MAV)
- Métallerie (C MET)

■ **BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**

- Seconde professionnelle : Construction Durable du Bâtiment (2 PCDB)
- Première professionnelle : (à cocher en fonction de votre notification d'affectation)
- Menuiserie Aluminium Verre (1 PMAV)*
- Ouvrage du Bâtiment : Métallerie (1P OBM)*
- Terminale professionnelle :
 - Menuiserie Aluminium Verre (TP MAV)*
 - Ouvrage du Bâtiment : Métallerie (TP OBM)*

Renseignements scolaires

Boursier : *Oui* *Non*

Régime : *Externe* *Demi-pensionnaire* *Interne*

(Attention : Pour toute demande d'internat, compléter le dossier et le déposer avec l'ensemble des pièces au lycée, le nombre de place est limité)

Demande d'aménagements d'examens : *Oui* *Non*

MDPH AESH Ordinateur en classe
 PAP PAI autre(s).

Si autre (s), veuillez préciser :

Si votre enfant est confronté à un problème de santé ou handicap susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez renseigner le médecin scolaire et/ou l'infirmière par une note jointe sous pli cacheté.

Transport scolaire : *Oui* *Non*

Si oui, CIREST CINOR TCO

AUTRES :

Alerte cyclonique :(* Cocher la case correspondante)

L'élève traverse-t-il des radiers dangereux pour se rendre au Lycée : OUI NON

Si oui , veuillez préciser les radiers dangereux à traverser et les communes concernées :

En cas d'évacuation des élèves pour raison climatique, 2 cas sont à considérer :

CAS N°1 : Votre enfant emprunte le transport scolaire, il devra **OBLIGATOIREMENT** attendre en salle de regroupement le bus scolaire.

CAS N° 2 : Votre enfant n'utilise pas le transport scolaire, le responsable légal a **2 choix possibles.**

- Choix n° 1:** votre enfant est autorisé à rentrer **par ses propres moyens**
 - Choix n°2 :** Votre enfant reste en **salle de regroupement dans l'attente de l'arrivée de son responsable légal.**
-

Autorisation de droit à l'image :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, [REDACTED] en
qualité de responsable légal de l'élève: [REDACTED]

- autorise **n'autorise pas**

la diffusion de toute image de mon enfant (journal, revue, film, CD, site Internet du Lycée ou projet pédagogique...) prise lors d'activités organisées par le lycée.

Autorisation de sortie de l'établissement (valable pour l'année scolaire) :

- J'autorise**
- Je n'autorise pas**

mon enfant [REDACTED]

à quitter l'établissement en cas de cours non assurés en fin d'une des 2 demi-journées,
Pour information : les élèves demi-pensionnaires et les internes ne peuvent quitter l'établissement que sur demande d'autorisation exceptionnelle adressée par mail à la vie scolaire ou par un mot écrit dans le carnet de correspondance visé par le service.

L'équipement professionnel est obligatoire dès la rentrée
(liste des EPI : Équipements de Protection Individuelle
à la fin de ce dossier)

Signatures :

A

Le

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Tuteur/ASE

Ce dossier complété est à enregistrer au format PDF et :

- Soit envoyé par mail à : vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr
- Soit imprimé et déposé dans une enveloppe sur laquelle sera indiquée : Service vie scolaire + Le Nom/ prénom / Date de Naissance et classe de l'année précédente avec l'ensemble des pièces à l'accueil du lycée.

*Les dossiers incomplets ne seront pas traités
(Dossier d'inscription + pièces à fournir)*

L'établissement ne fait pas de photocopie/ les documents scannés envoyés par mail ne sont pas acceptés



(L'attestation d'inscription pour la rentrée sera fournie uniquement sur demande de la famille et si le dossier est complet)



Procédure pour une demande d'internat

- *Télécharger le dossier d'inscription à l'internat, le compléter et l'envoyer par mail à :*
internat.9741270m@ac-reunion.fr
- *L'ensemble des pièces sont à déposer dans une enveloppe « service internat » au lycée, pour le mercredi 09 juillet 2025 au plus tard (nombre de place limité)*

POUR INFORMATION :

L'internat est un service annexe d'hébergement du lycée, **non obligatoire**, destiné à faciliter les études des élèves éloignés ou en recherche d'un projet éducatif.

L'internat est placé sous la responsabilité du chef d'établissement et des CPE qui prononcent l'admission au vu de la demande présentée par la famille et après examen attentif de la situation de l'élève.

L'inscription à l'internat vaut engagement de se conformer pleinement au règlement intérieur du lycée Bel Air.

Le nombre de place est limité à l'internat.

L'inscription est subordonnée **obligatoirement à la désignation d'un correspondant (véhiculé et habitant entre St Denis et St Benoît) capable d'héberger l'élève en cas d'urgence ou de fermeture de l'internat.**

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA RENTRÉE

Pour une ré- inscription (élèves scolarisés au lycée Bel Air l'année précédente)

- ◆ 1 photo d'identité récente
- ◆ 1 justificatif d'adresse (en cas de changement d'adresse)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour ceux qui ont + de 16 ans et qui ne l'ont pas remis l'année précédente)

Pour une première inscription, affectation au lycée (joindre impérativement):

- ◆ Notification d'affectation au lycée (remis par l'établissement d'origine)
- ◆ Copie des 3 bulletins de l'année précédente
- ◆ 1 justificatif d'adresse au nom du responsable légal
- ◆ photocopie de la Carte d'identité du responsable légal
- ◆ photocopie Carte d'identité de l'élève obligatoire
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour les élèves de 16 ans et plus)
- ◆ Les vaccins : Les pages du carnet de santé identifiées (préciser le nom et prénom de l'élève sur la première page)
- ◆ Photocopies de toutes les pages du livret de famille. (Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés fournir une photocopie du jugement).
- ◆ Un RIB pour les boursiers (inscrire au dos le Nom et Prénom de l'élève)
- ◆ 3 photos d'identité récentes
- ◆ Copie des documents MDPH/ PAI/PAP (pour les élèves concernés)
- ◆ Copie des documents de placements pour les enfants en ASE

L'établissement ne fait pas de photocopie

Un équipement complet KIT EPI à acheter impérativement

Les EPI « Equipements de Protection Individuelle » sont obligatoires pour nos formations professionnelles.

Les familles doivent faire la démarche auprès des magasins spécialisés.

| Classe | Chaussure de sécurité | 2 t-shirts de couleur bleue 100% coton | Veste (bleu de travail) 100% coton | Gants de manutention | Gant de découpe du verre | Pantalon d'atelier (couleur bleue) 100% coton | Protection oreilles | Lunette de protection | Casque de chantier |
|------------------------|-----------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|
| Seconde BAC PRO | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| CAP FER | X | X | X | X | | X | X | X | |
| CAP MET | X | X | X | X | | X | X | X | |
| CAP MAV | X | X | X | | X | X | X | X | |
| BTS EBCR | X | X | X | X | | X | X | | X |
| BTS AMCR | X | X | X | X | | X | X | | |
| CS TS | X | X | X | X | X | X | X | X | |

CAP FER = CAP ferronnerie d'art

CAP MET = CAP Métallerie

CAP MAV = CAP Menuiserie Aluminium Verre

BTS EBCR = BTS Enveloppe du Bâtiment Construction et Réalisation

BTS AMCR = BTS Architecture Métallique Construction et Réalisation

CS TS= Certification Spécialisation Technicien en Soudage

L'élève doit avoir pendant toute sa scolarité son matériel. En cas de perte, ou détérioration, le rééquipement de l'élève se fera à la charge de la famille.

POUR INFORMATION AUX FAMILLES

L'Allocation de PFMP (stage en entreprise)

L'allocation de PFMP, **concerne tous les élèves, sous statut scolaire, qui, dans le cadre de leur formation initiale, préparent un diplôme professionnel ainsi qu'aux élèves inscrits dans une formation complémentaire d'initiative locale, au sein de l'établissement.**

Sont concernées les formations préparant à :

- Toutes les spécialités de **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** ;
 - Toutes les spécialités de **baccalauréat professionnel** ;
 - Toutes les spécialités de **certificat de spécialisation**
 - Toutes les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) complémentaires de ces diplômes.
-

Pour la constitution du dossier de demande d'allocation de PFMP, l'élève devra fournir à la rentrée de septembre :

- Une **autorisation du représentant légal ou qualifié**
- Une **copie de sa pièce d'identité** (recto-verso pour les CNI)
- **Copie intégrale du livret de famille** ou de tout autre document prouvant le lien entre l'élève et son représentant légal
- Une **copie de la pièce d'identité du représentant légal** (recto-verso pour les CNI)

Le RIB (Relevé d'identité Bancaire) de préférence au nom de l'élève sera transmis ultérieurement au Bureau des Entreprises pour instruction des dossiers d'allocation de stage

Pour la constitution du dossier de demande d'allocation de PFMP, l'élève devra fournir à la rentrée de septembre

- Une copie de sa pièce d'identité (recto-verso pour les CNI) Un RIB au nom de l'élève

Quels sont les forfaits journaliers et les plafonds appliqués à chaque formation éligible de l'éducation nationale ?

| Niveau de formation | Forfait journalier | Montant annuel maximum | Nombre de semaines de PFMP correspondant au montant maximum |
|------------------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1 ^{re} année de CAP | 10 € | 350 € | 7 |
| 2 ^{re} année de CAP | 15 € | 525 € | 7 |
| 2 ^{de} pro de Bac Pro | 10 € | 300 € | 6 |
| 1 ^{re} pro de Bac Pro | 15 € | 600 € | 8 |
| Terminale pro de Bac Pro | 20 € | 800 € | 8 |
| 1 ^{re} année de BMA/ DTMS | 15 € | 600 € | 8 |
| 2 ^{re} année de BMA/ DTMS | 20 € | 800 € | 8 |
| MC de niveau 3 | 15 € | 1350 € | 18 |
| MC de niveau 4 | 20 € | 1800 € | 18 |
| FCIL - niveau 3 | 15 € | 1350 € | 18 |
| FCIL - niveau 4 | 20 € | 1800 € | 18 |